

(1)

(N° 185.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 8 MAI 1888.

Crédit extraordinaire de 600,000 francs, ouvert au Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics, pour subsidier les producteurs belges qui prendront part à l'exposition internationale de Paris, en 1889 (1).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION (2), PAR M. VERCRUYSSÉ.

MESSIEURS,

Votre commission spéciale a examiné le projet de loi ouvrant au Département de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics un crédit extraordinaire de 600,000 francs, pour subsidier les producteurs belges qui prendront part à l'exposition internationale de Paris en 1889, et, à l'unanimité de ses membres, elle vous propose, Messieurs, l'adoption du projet de loi.

Le Rapporteur,

D. VERCRUYSSÉ.

Le Président,

J. SABATIER.

(1) Projet de loi, n° 184.

(2) La commission était composée de MM. SABATIER, président, OSY, D'OUTREMONT, VERCRUYSSÉ, TACK, BEECKMAN, MAGIS, DE PITTEURS-HIÉGAERTS et MÉLOT.
